

La Lettre d'information des Associés

Le mot du président

Nous ne vous avons pas donné beaucoup de nouvelles depuis le compte rendu de l'Assemblée Générale d'Avril dernier, et nous vous prions de nous en excuser.

Néanmoins, nous n'avons pas chômé pour autant puisque nous avons terminé ce mois-ci les dernières installations du projet photovoltaïque N°2. VercorSoleil est donc établi maintenant sur 25 toitures des 6 communes de notre territoire. Nous vous avons dressé un résumé des 25 toitures en page 2.

Si nous pouvions nous réjouir dans la dernière lettre d'une production au-dessus des attentes pour les 10 premières installations, ce ne fut malheureusement pas le cas pour les 8 autres productions facturées au printemps 2018 avec tous les toits légèrement en-dessous des estimatifs. Le beau soleil qui avait prévalu jusqu'en Octobre 2017

a laissé la place à un temps peu ensoleillé jusqu'au mois de Juin 2018.

Heureusement, un été et surtout un automne particulièrement rayonnants ont permis de rattraper le retard et nous devrions encore être au-dessus des prévisions sur l'année 2018 complète.

Comme nous nous en sommes déjà largement fait l'écho dans nos lettres précédentes, les nouveaux tarifs d'achat de l'électricité ont fortement impacté le modèle économique des « petites » installations et nous ne pourrions plus effectuer d'installations sur les toits des maisons particulières. C'est bien dommage car plus de dix particuliers nous ont contactés depuis pour que nous posions des panneaux sur leur toit...

Il va donc falloir nous bouger encore plus pour pouvoir réaliser d'autres types de projets afin de continuer à apporter notre petite pierre à la tran-

sition énergétique.

A travers l'association nationale des Centrales Villageoises, de nouvelles pistes sont creusées et nous vous en faisons part en page 4.

De notre côté, nous continuons d'avancer sur le projet d'hydro-électricité et réfléchissons à un troisième projet photovoltaïque sur des « grandes » toitures de 27 à 36 kWc.. Néanmoins là aussi, la baisse des tarifs d'achat nécessite que nous sélectionnons des toitures sans surcoût et la rentabilité du projet sera bien moindre. Nous vous détaillons ces nouvelles pistes en page 3.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année et n'hésitez surtout pas à nous questionner si vous souhaitez de plus amples informations.

Jean-Eric de Rango

Président de VERCORSOLEIL



L'Eglise de Rencurel s'intégrant avec l'installation d'un particulier en premier plan

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Les projets PV 1. & 2 en quelques chiffres	2
Les Certificats d'Economie d'Energie	3
Les « grandes » toitures	3
Le petit coin Hydro-Electrique	4
Association Nationale des Centrales Villageoises	4
Les dates importantes	4

Rencurel

Eglise 25 kWc public
 Foyer de Ski de Fond 18 kWc public
 Ecole 9 kWc public
La Chapelle en Vercors
 Hangar J.M. Clet 36 kWc privé
 Gîte La Famiglia 18 kWc privé
 Cure 9 kWc public
 Les Grands Champs 8.4 kWc privé
 Maison du Paysan—CCRV 8,4 kWc public

Saint Agnan en Vercors

Ecole 18 kWc public
 Famille Allès 9 kWc privé
 La Pernanche 9 kWc privé
Saint Julien en Vercors
 Centre de La Matrassière 9 kWc privé

Salle des fêtes 9 kWc public

Presbytère 9 kWc public

Saint Martin en Vercors

Famille Bellier 9 kWc privé
 Famille Cadeddu 9 kWc privé
 Famille Crepeau 9 kWc privé
 Famille Pecot 9 kWc privé
 Gîte Le Préfolet 9 kWc privé

Vassieux en Vercors

Garage Communal 18 kWc public
 Centre La Gelinotte 17.5 kWc public
 Ecole 9 kWc public
 Hôtel Le Tétras-Lyre 9 kWc privé
 Chalets de La Frache 9 kWc privé
 Gîte des Myrtilles 9 kWc privé



La Chapelle en Vercors — Les Grandes Plaines

PROJET 1 & 2
 EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'installations	25
Puissance installée	311 kWc
Production prévisionnelle	365 MWh
Coût installations	689 431 €
Coût raccordement	50 771 €
Coûts études	41 366 €
Coûts travaux annexes	20 792 €
Prêts bancaires	616 500 €
Subventions Région Auvergne Rhône Alpes	166 790 €
Frais divers SAS depuis création (42 mois) soit 1.36 %	10 847 €
Equivalent production en conso foyers	+ / - 100

RETOUVER TOUTES LES PRODUCTIONS SUR

<https://drive.google.com/open?id=1QJ27Pi0Sxv8N-d-oLY8HCVABzJI&usp=sharing>



Vassieux en Vercors — Gîte des Myrtilles

Chercher l'intrus.....

Pour ceux qui suivent avec précision, les différents compte-rendus de progression des travaux, ils ont dû s'apercevoir que nous avons effectué une installation supplémentaire par rapport au projet N°2 initial. En effet, lors des phases d'études, nous avons travaillé sur le gîte des Myrtilles et engagé les frais d'étude sur ce toit mais ENEDIS nous demandait 25 000 € pour le raccordement ! Nous avons donc cherché un autre toit pour remplir la feuille de route de 11 installations. Après avoir effectué les études sur ce nouveau toit des Grandes Plaines à La Chapelle, Enedis est revenu avec une nouvelle proposition à 1200 €. Nous avons donc finalement décidé de prendre 20 k€ de crédit en plus et d'apporter 4 k€ de fonds propres en plus et de faire finalement ces deux toits ! Nous avons donc réalisé 12 nouvelles installations.



-37%

SOBRIETE ENERGETIQUE - CERTIFICAT ECONOMIE ENERGIE

37%, du montant de vos travaux d'économies d'énergie, c'est ce que peut vous rapporter la vente de Certificat d'Economie d'Energie sur notre territoire ! Ces C.E.E. ont été mis en place par une loi du 22 Janvier 2013. Cette loi impose à toutes les entreprises qui vendent des produits carbonés (fuel domestique, essence, gaz, etc...) d'acheter un certain nombre de C.E.E. au prorata des quantités de produits participant au réchauffement climatique qu'ils ont vendus. Les C.E.E. sont émis par l'état aux personnes physiques ou morales qui effectuent des travaux d'économie d'énergie. Ces personnes peuvent ensuite les revendre aux vendeurs de produits carbonés.

Dans la pratique, peu de gens connaissent l'existence de ces C.E.E. et plus de la moitié des travaux réalisés ne sont pas valorisés. Du coup, l'état peine à favoriser la réduction des émissions par ce biais, les entreprises polluées ont du mal à trouver les C.E.E. qu'il leur faut, les particuliers ne profitent pas des réductions, et notre planète continue à suer sang et eau....

L'association nationale des Centrales Villageoises a donc décidé d'essayer d'utiliser son réseau de proximité pour faire connaître ce dispositif et en faire profiter au maximum les habitants et les entreprises de ses territoires. D'autres acteurs essaient également de promouvoir ces C.E.E. mais plus on sera à en faire de la publicité et mieux ce sera.

Comme vous pouvez vous en douter, l'émission des C.E.E. aux particuliers nécessite pas mal de démarches pour éviter les abus et l'association nationale, après étude et rencontres avec différents intervenants, a donc passé une convention avec un des organismes agréés pour déposer les demandes auprès des services de l'état. Espérant récupérer un nombre intéressant de C.E.E. par le biais de notre réseau, cet organisme, GEO Plc filiale du groupe Intermarché, propose en échange d'installer un site internet dédié, des interlocuteurs dédiés, des réunions d'informations, une formation simplifiée aux membres des CG des CV intéressés et un prix d'achat des C.E.E. attractif autour de 4.0 €/le kWhcumac (unité barbare d'économie cumulée)

Le lancement de cette plateforme et du conventionnement devrait commencer au 1er Janvier 2019 et nous y consacrerons la plus grande partie de notre prochaine lettre d'information avec tous les détails.

Les « grandes toitures »

Devant l'impossibilité de reconduire le modèle des toitures de 9 kWc due à la baisse des tarifs d'achats, nous avons essayé d'étudier les possibilités offertes par le tarif pour les toitures de 9 à 36 kWc. Après de nombreuses simulations sur les tableaux de AURAE, il apparaît évident que sans subvention, le prix actuel de 0.1207 €/par kWh ne permet d'effectuer que des installations à la limite supérieure de cette tranche pour amortir au maximum les frais « fixes » comme le coût de raccordement, les études, les onduleurs qui ne varient que très peu en fonction de la puissance installée. Néanmoins, même dans ce cas, les modèles donnent des rendements financiers très faibles. Nous vous reproduisons ci-dessous quelques chiffres issus de ces simulations:

Les Installations:	Le financement:	Le Rendement:
Nombre: 4 x 36 kWc	Prêts : 165 000 €	VAN: - 15 553 €
Productible: 165 MWh (comme les autres tranches)	(maximum possible selon critère banque) Fonds propres: 35 000 €	TRI Fonds propres: 3.55% TRI Projet: 2,35 %
Coûts : 230 000 €	Compte Courant Associés: 30 000 €	Rentabilité économ. : 3.7 %
Revenus: 19 900 €/an	(remboursable sur 6 ans à 1,5% / an)	Rémunération fonds propres: 1,00 %
Frais annuels: 4 385 €		

Comme le montrent les chiffres ci-dessus, la rentabilité économique d'un tel projet est réellement limitée mais si les banques l'acceptent, nous pourrions proposer à la prochaine A.G. au vote des associés de savoir s'ils acceptent une rémunération de 1% et d'engager 35 000 € des fonds propres pour pouvoir augmenter notre production photovoltaïque de 50%.

Il a donc été décidé lors du dernier conseil de gestion de continuer à rechercher des toitures d'environ 230 m² pour étudier de façon plus précise le montage d'un tel projet. En effet les estimations de productible ont volontairement été prises pessimistes mais si nous trouvons des toits très bien orientés, sans surcoût d'installation, cela pourrait permettre de pérenniser le projet. L'association nationale travaillant également sur des achats groupés de panneaux, cela pourrait également permettre de baisser les coûts. Enfin il faudra trouver les 30 000 € de Comptes Courants d'Associés...

SAS VERCORSOLEIL à capital variable de 88 700 €



SAS VercorSoleil
CCRV—Maison du Paysan
Avenue des Grands Goulets
26420 La Chapelle en Vercors

Tél: 06 07 23 48 44
www.vercorsoleil.fr
vercors-drome@centralesvillageoises.fr

Rencurel -- Foyer de ski de fond 18 kWc



Le projet d'hydro-électricité

Malgré le peu de temps passé sur ce projet pour l'instant, les choses avancent doucement avec le SIEAV qui a pris une délibération indiquant son souhait de monter une SEMOP pour l'exploitation du potentiel hydro-électrique du trou de l'Aygue. La balle est maintenant dans notre camp pour trouver les ressources adaptées à l'accompagnement juridique sur le montage d'une telle SEMOP.

En parallèle, les recherches de solutions techniques permettant de diminuer les coûts de l'installation continuent avec l'étude de la possibilité d'un forage direct dans la grotte plutôt que de tirer des canalisations à travers tout le lami-noir.

Le projet N°2 étant achevé, nous allons pouvoir consacrer plus de nos forces vives à avancer significativement sur ce dossier.



La Chapelle en Vercors -- Hangar Clet avec ses 220 m2 de panneaux en surimposés

Association des Centrales Villageoises

Suite à la création de l'association nationale au Printemps dernier, nous consacrerons un petit encart de notre lettre aux associés à cette dernière afin de vous tenir informé de l'essaimage du modèle et de la progression des engagements partout en France.

Il y a maintenant 36 territoires impliqués, 27 sociétés créées et 17 en production. Nous sommes 2800 associés ayant investi plus de 1.3 Millions d'Euros pour essayer de faire avancer les choses. 210 installations pour un total de plus de 2.2 MWh produiront annuellement environ 2.5 GWh d'électricité verte.

Pour l'instant l'association travaille à la recherche de financement pour pérenniser un poste de salarié et travaille sur les C.E.E., sur le groupement d'achat et sur des modèles pour les plus grosses toitures.

Chasse au trésor

Afin de vous aider à faire la chasse aux électrons perdus, nous vous rappelons que nous mettons à disposition trois wattmètres pour 2 ou 3 semaines aux personnes qui le souhaitent. Il suffit pour cela, soit de nous adresser un mail (vercors-drome@centralesvillageoises.fr), soit de passer à l'épicerie bio LA SAPONAIRE à Saint Martin en Vercors où Domie Parein les tient à disposition et vous propose de vous en montrer le fonctionnement (horaire d'ouverture sur <http://saponaire.fr/magasins>).

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochaine Lettre aux associés	Février 2019
Lancement de la campagne C.E.E. Centrales Villageoises	Janvier 2019
Assemblée Générale Annuelle VercorSoleil	Avril 2019
Lancement d'une nouvelle campagne de souscription	Mai 2019
Lancement d'un nouveau projet photovoltaïque	Mai & Juin 2019
Création de la SEMOP pour le trou de l'Aygue (si choisi par SIEAV)	2019